

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 13 FEVRIER 2020
Nombre des Membres en exercice : 78

**OBJET : 2020-02-26 FIN-(7.1) - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020
DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE ARTISANALE DE NOVIANT-
AUX-PRES**

DATE DE CONVOCATION : 06 FEVRIER 2020

DATE DE PUBLICATION : 20 FEVRIER 2020

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	André FONTAINE, Yvan TARDY, Thierry COLLET, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA, Denis PICARD (ayant la procuration de Ch. AMMARI du début à la 2020.02.03), Xavier RICHARD, Christelle AMMARI (arrivée à la 2020.02.04), Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE (ayant la procuration de M. NOISETTE), Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, Fabrice CHARTREUX (ayant la procuration de Ph. HENNEBERT du début à la 2020.02.05), Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE, Yolande AGRIMONTI, Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Bernard DOMINIAK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPAR, Bruno BECK, Bernard DROUIN (ayant la procuration de R. MATHIEU), Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de C. LALANCE), Gérard BOULANGER, Damien BRASSEUR, Clément VERDELET, Chantal PIERSON, Patrick THIERY, Bernard DEPAILLAT, Philippe HENNEBERT (arrivé à la 2020.02.06), Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Patrick FLABAT, Alde HARMAND (ayant la procuration de C. BRETENOUX), Lydie LEPIOUFF, Jorge BOCANEGRA (ayant la procuration de M. VERGEOT), Olivier HEYOB (ayant la procuration de Ch. ASSFELD LAMAZE), Alain BOURGEOIS, Malika GHAZZALE (arrivée à la 2020.02.08), Mustapha ADRAYNI (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Claudine CAMUS (ayant la procuration de M. GHAZZALE du début à la 2020.02.07), Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL, Etienne MANGEOT, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE (ayant la procuration de R. JOUBERT), Jean-Marie HORNUT, Jean Pierre COUTEAU.
<u>Étaient excusés :</u>	Corinne LALANCE, Christine THERMINOT, Michel NOISETTE, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Christine ASSFELD LAMAZE, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Matthieu VERGEOT.
<u>Avis de procuration :</u>	11 Procurations du début à la 2020.02.03. 10 Procurations de la 2020.02.04 à 2020.02.05. 9 Procurations de la 2020.02.06 à 2020.02.07. 8 Procurations de la 2020.02.08 à la fin.
<u>Avis de suppléance :</u>	
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	52 Présents : du début à la 2020.02.03. 53 Présents : de la 2020.02.04 à la 2020.02.05. 54 Présents : de la 2020.02.06 à la 2020.02.07. 55 Présents : de la 2020.02.08 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	63 Votants du début à la fin.

La zone artisanale de Noviant-aux-Prés accueille deux sociétés et fait l'objet d'un budget annexe spécifique assujéti à la TVA. Ce budget est financé par les loyers et charges des locataires. Les dépenses correspondent aux frais d'entretien et aux investissements nécessaires pour cette zone.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu débat sur les orientations générales du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2020 dont l'assemblée fut saisie le 30 janvier 2020 ;

Vu l'affectation des résultats 2019 ;

Le Président et le Vice-président présentent le projet de budget primitif pour l'année 2020 de la Communauté de Communes Terres Toulaises (budget annexe ZAR 70003).

La lecture des chapitres que le projet de budget comporte avec toutes les explications nécessaires sont données.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'adopter le budget primitif 2020 du budget annexe de la zone artisanale de Noviant-aux-Prés de la Communauté de Communes Terres Toulaises comme suit :

BUDGET ANNEXE ZAR (70003)

BALANCE GENERALE :

en €	Dépenses	Recettes
Investissement	122 141,31 €	122 141,31 €
Fonctionnement	94 010,83 €	94 010,83 €
TOTAL	216 152,14 €	216 152,14 €

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

en €	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	122 141,31 €	0,00 €	43 130,48 €	79 010,83 €
Fonctionnement	15 000,00 €	79 010,83 €	94 010,83 €	0,00 €
TOTAL	137 141,31 €	79 010,83 €	137 141,31 €	79 010,83 €

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

